

ment rempli d'une foule avide de pieuses émotions. Tous les matins, différents prêtres étrangers allaient célébrer les saints mystères en présence des saintes reliques, et les communions y étaient nombreuses. Ceci n'était que la religieuse préparation à la grande solennité qui devait s'accomplir dimanche le 19.

À l'avance, vu la saison avancée, on avait craint pour ce jour-là la contrariété du temps et des chemins : bien plus, il pleuvait la veille, et abondamment. Mais on avait prié la sainte d'obtenir un temps favorable pour solenniser son triomphe, et le ciel l'exauça : on put sortir processionnellement pour la translation de son saint corps. La grand'messe ayant donc été chantée pontificalement par Mgr. l'évêque de Juliopolis, assisté de MM. Brassard et Beuregard, faisant les fonctions de diacres d'honneur, et de M. le Gr.-Vic. Kelly, faisant celles de prêtre-assistant sous les insignes de Chanoine Honoraire, qu'il avait reçus le matin-même, le clergé très-nombreux (se composant, outre les prêtres de la cathédrale, de plusieurs curés voisins, de tous les séminaristes de St.-Sulpice et du noviciat des RR. PP. Jésuites,) se mit silencieusement en marche vers le lieu où était déposée toute la vénérable dépouille d'une sainte martyrisée aux premiers siècles de l'église. Ce fut à l'Asile de la Providence que se rendit le pieux convoi ; c'était là que reposaient les ossements sacrés, confiés, depuis neuf jours, à la garde des nouvelles Filles de St.-Vincent. La foule du peuple, (et elle était extraordinaire,) se concentra aux portes de l'Asile ; le clergé seul pénétra dans l'intérieur de l'établissement, près des reliques où les retraitantes priaient encore, des flambeaux à la main.

Avant de monter à ce sanctuaire, de dessus les degrés de la porte principale, l'évêque officiant fit la bénédiction des cierges qui devaient servir à la cérémonie. Du même lieu, il chanta l'oraison indiquée au pontifical pour être lue à l'entrée du reposoir ; puis, les deux évêques s'approchant du dépôt sacré, ils le vénérèrent. Incontinent tous les flambeaux s'allumèrent, les chants joyeux se firent entendre, et, les huit thuriféraires présentant leurs encensoirs, les pontifes y mirent l'encens et le bénirent. Les musiciens attachés à la société de Tempérance et qui avaient fait cortège, entonnèrent alors une marche triomphale, et toute l'assistance, se mettant en ordre de procession, chemina lentement vers l'église cathédrale.

À la tête, était la bannière de St.-Jacques ; puis les enfans des écoles, formant deux corps séparés et portant des centaines de drapeaux ; les membres de la société de Tempérance, décorés de leurs médailles, se pressaient autour de leurs superbes étendards ; venait ensuite la croix, le clergé, les grands et petits officiers sacrés, enfin le lit d'honneur où reposaient les ossements précieux, objets de cette auguste pompe. C'était vraiment un magnifique spectacle que cette longue file de prêtres, de jeunes lévites, de vierges, de vieillards, d'enfans, de chrétiens de tous les âges et de toutes les conditions, faisant cortège à une jeune vierge que tous aimaient comme leur sœur, et qu'ils honoraient avec d'autant plus de dévouement, qu'ils savaient qu'elle avait donné son sang pour la confession de la foi. Dans le trajet, on répétait l'hymne des vierges-martyrs, *Jesu, Coronu Vignum*, &c. et ce verset si simple, mais si pathétique : *SANCTA JANUARIA, ORA PRO NOBIS*. Puis, la bande des musiciens recommençait ses accords plus robustes et plus mélodieux. De cette manière, l'on se rendit à la cathédrale, passant par la rue Ste. Cathérine, qui avait été décorée de sapins et de quelques couronnes.

La châsse était portée par quatre chanoines et escortée par les deux évêques. Cette châsse de cinq pieds de long, deux de haut et d'un pied et demi de large, est un objet tout nouveau pour ce pays. Tout l'intérieur, excepté le devant qui est de verres, est orné de miroirs où vont se peindre et se multiplier, presque à l'infini, les objets qui y sont renfermés. Les plus gros ossements y sont artistement placés sur des coussins de velour rouge, entremêlés de paillettes d'or, et de fleurs. Le nom même de la Sainte y est écrit avec ses os ; le reste est distribué en différens symboles, tels que palmes, croix, etc. Ce travail exquis est dû à nos habiles Sœurs Grises. Au milieu, est une urne superbe de cristal, renfermant un petit vase de même matière, qui contient les moindres parcelles du corps de la Sainte. Au bas de l'urne, est un fragment de mortier dans lequel se trouve une partie considérable de la soie qui renfermait le sang, signe du martyre de notre Sainte. L'extérieur était surmonté d'une impériale recouverte, ainsi que la châsse, d'étoffes précieuses, ornée de guirlandes et couronnée de lis et de roses. Ces ornemens sont en partie des dons offerts, à l'avance, par les fidèles, et en partie le tra-

vail de plusieurs personnes pieuses du quartier St.-Jacques. Durant tout le temps de la marche, huit ecclésiastiques venaient, deux à deux, encenser, tour à tour, les Saintes Reliques, pendant que l'air retentissait de concerts de musique. L'entrée à la cathédrale présenta surtout un spectacle ravissant. On peut dire que c'était là une image de l'entrée triomphante des Saints dans le ciel. L'éclat de mille lumières, vives comme la foi des fidèles, la décoration des autels, le son des voix et des instrumens, l'harmonie de l'orgue, tout se réunissait et relevait l'éclat de ce triomphe. La châsse fut déposée sur un autel élevé et orné tout exprès, au milieu du chœur, à la vue du peuple. C'est alors que les chants d'allégresse et de louange redoublèrent. La terre semblait s'être approchée des cieux pour célébrer, avec la Jérusalem Céleste, la gloire et la magnificence de celui qui couronne ses saints. Les chants et les concerts étant finis, les deux prélats, en union de cœur et de voix, supplièrent le très-haut de continuer à répandre ses plus abondantes faveurs sur cette religieuse assemblée, en chantant ensemble les paroles de la bénédiction pontificale.

La foule eut peine à se retirer, tant était grande son émotion ; aussi s'empressa-t-elle de revenir assister à l'office du soir, aussi compacte que le matin. Mgr. de Juliopolis chanta les vêpres. Le tout fut terminé pour ce jour-là, par le salut du St. Sacrement et le chant du *Te Deum*. Il y eut des instructions analogues à la circonstance, qui furent données, à l'office du matin, par Mgr. l'évêque de Montréal, et à celui du soir, par le R. P. Martin.

Depuis que la châsse est déposée sous l'autel du côté de l'épître, spécialement préparé pour cela, il se fait, à six heures du matin et du soir, des prières publiques devant ce vénérable tombeau. Ces exercices continueront pendant toute l'octave.

Nos frères séparés, sans doute, vont encore crier à l'idolâtrie. Cela n'est pas étonnant. Quand on n'a plus de sacrifice d'adoration pour Dieu, on doit n'avoir plus de culte d'honneur pour les saints. Pourtant, il nous semble que s'ils voulaient penser un peu, il leur serait facile de se désabuser. Car s'il est permis de rendre les honneurs du triomphe le plus pompeux à un prince qui, quelquefois, peut n'être qu'un monstre et un tyran, uniquement parce qu'il est reconnu dépositaire de l'autorité, pourquoi serait-il défendu d'honorer ceux que le Seigneur a comblé lui-même de ses grâces et de ses faveurs sur la terre ? S'il les a honorés, pendant leur vie, et s'il les honore encore d'une manière si admirable et si magnifique dans l'éternité, comment pourrait-il nous condamner de suivre, dès maintenant, son exemple ! croit-on qu'on pourra jamais rendre aux saints, sur la terre, un honneur égal à celui que Dieu leur rend dans le ciel ! Non non, quelques soient nos marques de respect tant qu'elles ne s'élèveront point jusqu'à l'adoration, qui n'est due qu'à Dieu, elles ne pourront jamais entrer en comparaison avec la gloire et l'honneur dont jouissent les élus, ni être injurieuses à la suprême majesté, qui est glorifiée dans ses saints.

Depuis que nous avons publié le morceau de littérature intitulé : *Un prêtre irlandais*, on nous a observé que cette pièce, sans quelques commentaires, pourrait bien être plus propre à jeter des doutes sur l'inviolabilité du secret de la confession qu'à en faire voir la rigidité. Nous n'avions pas eu ce soupçon, vu que le dénouement prouvait clairement que le secret avait été gardé ; et, afin d'ôter toute ombre de doute, nous avons ajouté une petite note, pour rétablir ce qui pouvait paraître défectueux dans la conduite du confesseur, nous avons cru que cela suffisait. Nous n'avions fait aucune annotation sur la faute que paraît encore faire ce prêtre de la vieille Erin, en racontant le fait, après que la chose était devenue publique par l'aveu du coupable lui-même, parce que nous étions sous l'impression, (comme c'est le cas,) qu'une tierce personne faisait parler ce prêtre comme il aurait dû le faire, s'il l'eut pu, afin de donner plus d'âme à sa narration, et faire mieux sentir la violence qu'il se fit pour ne pas manquer à son devoir dans une semblable position. Le narrateur pouvait bien supposer qu'on ne croirait pas que ce prêtre pût manquer à son secret, au bout de quarante ans, et cela sans nécessité, puisqu'il avait bien su le garder, dans la circonstance la plus délicate qu'on puisse imaginer. Du moins, c'est ainsi que nous l'avions compris. Car nous croyons, (et c'est l'enseignement de l'Eglise et des Théologiens,) que dans aucun cas, soit avant soit après la mort, soit que le pénitent en ait fait l'aveu public, ou que le crime soit attesté par des témoins oculaires, nous croyons, dis-je, qu'il n'est jamais permis à un confesseur de révéler